



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 11235

Texte de la question

M. Germinal Peiro attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la hausse vertigineuse des dépenses de santé en 2002. Alors que les services du ministère de la santé prévoyaient une hausse des dépenses de l'ordre de 3,8 %, le taux officiel s'établissait à 7,5 %, soit près du double de l'appréciation originelle des experts. Cette mauvaise nouvelle met à mal les comptes de la sécurité sociale et fait planer, à terme, sur les cotisants la menace d'une diminution des prestations probablement combinée avec une hausse des cotisations. C'est pourquoi il lui demande quelles sont les mesures qu'il compte prendre pour garantir la pérennité du système français de protection sociale dans son principe universel et sans avoir à recourir à l'assurance privée.

Données clés

Auteur : [M. Germinal Peiro](#)

Circonscription : Dordogne (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11235

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 2003, page 681